

Département
des Pyrénées-Orientales

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONTEILLA-NYLS**

Conseillers en exercice : 23
Conseillers Présents : 21
Procurations : 2
Convocation : 14 avril 2026

Séance du 22 avril 2026 à 18 heures 30

L'an deux mille mille vingt six, le vingt-deux avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué se réunit au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Franck DADIES, Maire.

Présents : MM DADIES Franck, BOIDIN Lucie, MOULIN Alexandre, CASTELL Marie-Hélène, HANOL Didier, ADOUE Thérèse, SANCHEZ Maxime, MAYNERIS-BONFANTI Carine, MASSOTEAU Thierry, ALMENDROS Marjorie, SAVINE Eric, FREVILLE Jocelyne, BOUSCASSE Michel, ARACIL Chrystelle, CATALA Rémi, DUMEC Isabelle, HARDY Mathieu, PARE Patrice, BANQ Chantal, MAZAS Michelle, VIDAL Fabien.

Absents excusés ayant donné mandat de vote : BLONDEL Géraldine à DADIES Franck, SANCHEZ Christèle à VIDAL Fabien.

Absent : néant

M HARDY Mathieu est nommé Secrétaire de Séance. Monsieur le Maire a ouvert la séance du conseil municipal.

Le quorum a été vérifié, le Conseil municipal peut délibérer.

OBJET: INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉMISSION DE M LUCAS MUNOZ-CALABUIG ET INSTALLATION DE MME MICHELLE MAZAS, SUIVANTE DE LISTE

L'information de la démission du conseiller municipal M Lucas MUNOZ-CALABUIG a été transmise à Monsieur le Préfet, en application de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux dispositions en vigueur relatives au remplacement des conseillers municipaux élus sur liste, il convient de procéder à l'installation du suivant de liste, Madame Michelle MAZAS, qui a donné son accord express pour intégrer le conseil municipal.

Madame Michelle MAZAS est donc installée en qualité de conseillère municipale.

Le Conseil municipal approuve le Tableau du Conseil Municipal comme suit :

Fonction ¹	Qualité	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance
Maire	M	DADIES Franck	15/2/1973
Premier adjointe	Mme	BOIDIN Lucie	30/9/1962
Deuxième Adjoint	M	MOULIN Alexandre	30/1/1975

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Troisième Adjointe	Mme	CASTELL Marie-Hélène	7/1/1956
Quatrième Adjoint	M	HANOL Didier	15/6/1960
Cinquième Adjointe	Mme	ADOUE Thérèse	21/11/1949
Sixième Adjoint	M	SANCHEZ Maxime	11/7/1991
Conseillère Municipale	Mme	BANQ Chantal	11/5/1951
Conseillère Municipale	Mme	FREVILLE Jocelyne	6/3/1955
Conseiller Municipal	M	BOUSCASSE Michel	20/8/1960
Conseillère Municipale	Mme	MAZAS Michelle	15/8/1962
Conseiller Municipal	M	MASSOTEAU Thierry	10/7/1965
Conseillère Municipale	Mme	BLONDEL Géraldine	2/2/1967
Conseillère Municipale	Mme	DUMEC Isabelle	25/8/1969
Conseiller Municipal	M	PARE Patrice	6/8/1970
Conseillère Municipale	Mme	MAYNERIS- BONFANTI Carine	30/8/1973
Conseillère Municipale	Mme	ARACIL Chrystelle	17/3/1974
Conseiller Municipal	M	SAVINE Eric	17/1/1975
Conseillère Municipale	Mme	ALMENDROS Marjorie	8/7/1981
Conseiller Municipal	M	HARDY Mathieu	31/5/1993
Conseiller Municipal	M	CATALA Rémi	31/5/1994
Conseillère Municipale	Mme	SANCHEZ Christèle	19/6/1975
Conseiller Municipal	M	VIDAL Fabien	14/12/1980

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique, ce qui proroge de deux mois le délai de recours contentieux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. « Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Maire,

Franck DADIES

